

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Avis relatif au projet éolien de Fromentière : arrêté préfectoral AP n° 2023-EP-162-IC

**De :** > [REDACTED]

**Date :** 09/11/2023 à 09:58

**Pour :** ddt-participations-public@marne.gouv.fr

Monsieur Claude Mauprivez, Commissaire enquêteur

Je m'oppose au projet des 6 éoliennes de 150m de hauteur et à 680m des habitations. Elles seront visibles de Bergères sous Montmiral où se trouvent les vignes de champagnes. La charte de l'UNESCO n'est pas respectée, nous nous trouvons dans une zone d'exclusion comme Baye(3.8km) Talus Saint Prix, Villevenard et Orbais l'Abbaye. Les communes de Montmirail, le Thoult-Trosnay et Boissy le Repos font partie de la liste des communes pouvant être concernées par l'extension de l'aire d'appellation Champagne.

Le site de Mondement-Mongivroux est site funéraire et un mémoriel de la Première guerre mondiale inscrit lui aussi au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis août 2023, Site Classé Loi 1930 au titre de l'environnement. C'est un lieu historique dominant la plaine de champagne et le paysage viticole comme en témoigne la table d'orientation et le passage du GRP Thibaud de Champagne.

L'enjeu paysager est considéré comme majeur comme le rapporte Mission coteaux et Caves de Champagne Patrimoine Mondial "Le paysage du vignoble champenois et la Vallée de la Marne représentent un ensemble patrimonial unique et de notoriété Mondiale qui justifie une protection vis à vis du développement éolien. Ces paysages emblématiques qui construisent l'identité régionale sont jugés incompatibles avec le développement éolien".

Les montages des sociétés sont toujours les mêmes : 1 personne avec peu d'argent, une autre société avec parfois pas de soutien des banques et une dernière souvent étrangère. Les démontages des éoliennes coûtent en 400.000 euros et 900.000 qui payera la facture?

Il y a quelques années l'Etat a fait faire aux mairies des enquêtes publiques sur les couloirs des oiseaux migrateurs pour les préserver comme la chauve-souris. Il était interdit de faire quoique soit dans ces couloirs. Les éoliennes émettent des ondes qui perturbent les animaux.

Les éoliennes de Fromentière se trouvent trop près des captages d'eau potable. Elles risquent de les faire dévier et de les faire ressortir ailleurs.

En conclusion:

Mêmes causes, mêmes effets négatifs sur :

- La biodiversité

- La faune (destruction des populations migratoires, des chauves-souris etc...)
- L'environnement avec une artificialisation des sols dramatique pour les générations à venir
- La qualité de vie des habitants des terroirs concernés
- Les paysages par un mitage dont la concentration devient inacceptable
- La valeur des biens immobiliers

Inutile d'allonger la liste car vous la connaissez mieux que personne, l'essentiel des dossiers des promoteurs visant à éluder les conséquences néfastes de leurs projets !

La superbe vallée du petit Morin va vivre un véritable encerclement ainsi que tous les villages s'y trouvant .

Nous sommes entourés par des projets d'éoliennes: Vauchamps, Fromentière, Charleville Montmirail .....notre territoire est sacrifié pour des raisons politiques sans concertation avec les habitants au mépris de l'égalité entre les citoyens .Nombreux sont les maires qui acceptent les projets uniquement pour l'argent au mépris des nuisances subis par ses habitants et avec le soutien du Conseil Municipal de bergères et des habitants nous avons toujours refusés.

En conséquence les enquêtes publiques ne sont qu'un simulacre de démocratie et je m'oppose au projet d'implantation d'éoliennes à Fromentière.